



*Les 11 étudiants autour du formateur de la MFR, Antoine Maviel. © Crédit photo : Photo G. b.*

*Par Guy Bop*

*Publié le 15/12/2020 à 4h06*

*Une nouvelle formation qualifiante est proposée à la Maison familiale rurale depuis la rentrée.*

Depuis la rentrée 2020-2021, les Francas Nouvelle-Aquitaine, en partenariat avec la Maison familiale rurale (MFR) de Pontonx-sur-l'Adour, proposent une nouvelle formation. Il s'agit du Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BJEPS), à dominante « Éducation à l'environnement vers un développement durable », qui permet de concevoir et conduire des projets d'animation dans ce domaine.

Cette formation professionnelle accueille depuis le 16 novembre 11 stagiaires en apprentissage (quatre garçons, sept filles), âgés de 20 à 29 ans, encadrés par Lionel Picard, qui a développé le projet pour les Francas, et Antoine Maviel, pour la MFR, et ceci jusqu'en novembre 2022. « Son but est de former au métier d'animateur socioculturel avec des fonctions multiples et diversifiées, explique Antoine Maviel. Ces animateurs interviennent principalement au sein des centres de loisirs des collectivités, mais aussi des Maisons de quartier et espaces jeunes. »

Professionnels de l'organisation du temps libre, ils accompagnent les publics dans leurs projets vers une démarche d'éducation globale, les guident dans l'utilisation du numérique et participent à la mise en place d'une approche écoresponsable. Un module de direction peut s'ajouter à leur formation qualifiante, qui leur donne la capacité de diriger un accueil collectif de mineurs, lequel leur ouvre des perspectives nouvelles en termes d'évolution de carrière.

Alternance

Les candidats potentiels peuvent bénéficier de financements croisés. Le contrat d'apprentissage, CDD de 23 mois, rémunéré, est l'une des pistes les plus avantageuses. Pour y

prétendre, il ne faut pas avoir plus de 30 ans. Divers critères sont requis pour accéder à cette formation, notamment ne pas faire l'objet d'une interdiction d'encadrement des mineurs, être titulaire d'une formation de premiers secours et posséder certains diplômes ou justifier d'une expérience d'animateur ou de directeur auprès d'un groupe. « La formation que nous proposons s'étale sur vingt-cinq mois, selon les principes de la pédagogie de l'alternance », précise Antoine Maviel.

Les 11 candidats bénéficient de 882 heures de formation étalées sur trois ans à la MFR alors que 2919 heures sont dispensées en structure. « Et pour faciliter leur réussite, la MFR offre des possibilités d'hébergement et de restauration sur place, ce qui augmente d'autant plus les chances de succès », assure le formateur.